



Société Anonyme au capital de 11 200 899,75 euros
Siège social : 176 avenue Charles de Gaulle – 92200 Neuilly sur Seine
481 147 478 RCS Nanterre

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 MAI 2010

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2009 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice 2009 s'est caractérisé par une évolution très contrastée des priorités de la société durant la période de référence :

Au premier et second trimestre de 2009, constatant les difficultés de levée de fonds dans un contexte de crise financière et de récession mondiale, le management de Bionersis a privilégié une politique de conservation des liquidités, et le maintien des financements des projets déjà en chantier au niveau requis par les contraintes techniques ou contractuelles.

En mars 2009, la société a signé avec l'énergéticien allemand E.On, via sa division ECR (E.On Climate & Renewable) un accord de partenariat pour développer conjointement des projets CDM biogaz en Asie. Dans le cadre de cet accord, le partenaire industriel s'engage à financer 100% de l'investissement des projets développés en commun, tout en laissant à Bionersis et ses filiales une fraction importante des crédits-carbone générés par ces projets. La gestion opérationnelle de ces projets biogaz, ainsi que leur enregistrement CDM, reste sous la responsabilité de Bionersis et de ses filiales.

Après avoir réduit son niveau de dépenses, la société a pu, au troisième trimestre et quatrième trimestres 2009, significativement reconstituer son niveau de trésorerie et mettre en place des modes de financement pérennes pour ses projets, respectivement par :

- Une augmentation de capital de 1,5M€ en Juillet 2009 (voir ci-dessous, évolution de la structure financière)
- La réception des fonds de financement de projets en Asie dans le cadre du partenariat avec E.On, pour un montant de 4,1 M€ destiné au projet KPS en Thaïlande couvrant l'intégralité des coûts d'investissement du projet.
- La finalisation d'un accord avec EDF, via sa filiale EDF Trading, d'un accord de partenariat incluant un financement des projets, couvrant un important portefeuille de projets de Bionersis en Amérique Latine. A fin décembre 2009 la société avait reçu 1,2M€ de financement pour ses projets Latino-Américains, dans le cadre de l'accord avec EDF Trading.

A l'issue de l'exercice 2009, la société avait donc réussi à sécuriser ses sources de financement, tant à court terme par le soutien de ses actionnaires, qu'à long terme par les accords avec les énergéticiens européens E.On et EDF, respectivement pour le financement des projets en Asie et Amérique Latine.

Dans le même temps, la bonne maîtrise des dépenses, combinée à la progression des revenus, on permis de dégager un résultat net légèrement positif, confirmant la tendance d'amélioration régulière des résultats constatée depuis fin 2007.

Exploitation et développement de projets en Amérique Latine

Les projets Latino-Américains du groupe Bionersis sont opérés par des sociétés locales, filiales de la société espagnole Sociedad para el desarrollo limpio en America Latina ("Sodelial"), elle-même filiale à 100% de Bionersis SA. Ces sociétés locales sont rémunérées par Bionersis SA au titre de leur prestation de service de destruction de méthane.

Au début de l'exercice 2009, M. Pascal Le Melinaire, qui avait rejoint Bionersis à la fin de l'année 2007, a pris la responsabilité de l'activité Latino-Américaine suite au départ de Bertrand Courcelle.

Pendant les neuf premiers mois de l'exercice 2009 et compte tenu de la politique du groupe de préservation des liquidités dans un contexte d'incertitude sur les financements, les objectifs suivants ont été privilégiés en Amérique Latine :

- Réduction des charges fixes (baisse des effectifs) ;
- Maintien minimum des activités d'investissement (respect des engagements contractuels pour ne pas perdre les contrats / finalisation des projets en chantier) ;
- Sécurisation de la production des projets opérationnels (conformité avec les standards UNFCCC).

Suite à la reconstitution des fonds propres (augmentation de capital de juillet 2009) et à la signature d'un partenariat avec EDF Trading, filiale du groupe EDF, au quatrième trimestre de l'exercice 2009, les activités d'investissement ont repris en Amérique Latine où plusieurs projets sont actuellement en cours de construction.

Au 31 décembre 2009, sept unités de valorisation de biogaz étaient opérationnelles et 5 unités étaient à différents stades de développement/construction et devraient entrer en exploitation au cours de l'exercice 2010 (notamment celle du site de La Duquesa en République Dominicaine dont la mise en exploitation est prévue pour mai 2010).

Développement des projets en Asie

Durant l'exercice 2009, l'activité en Asie s'est considérablement développée, sous l'impulsion de Pascal Voisin, Directeur régional Asie, nouvellement nommé.

Cette activité s'est concrétisée dans trois pays principalement :

- En Thaïlande, mise en chantier du projet biogaz de la décharge de Bangkok, pour une mise en service prévue en avril 2010. Ce projet est le premier financé dans le cadre du partenariat avec Eon.
- Au Vietnam, reprise du consortium attributaire du projet biogaz de la décharge d'Hanoi et mise en place du financement correspondant en partenariat avec Eon.
- En Indonésie, activité commerciale soutenue, notamment à Batam (île proche de Singapour), à Jakarta, et plusieurs autres capitales de province de l'île de Java.

- Evolution de la structure juridique du groupe Bionersis au cours de la période

En Mars 2009, Nicolas HEUZÉ a rejoint Bionersis en qualité de Directeur des Opérations Groupe.

En 2009, s'est poursuivie la mise en place d'une structure juridique et fiscale du groupe destinée à faciliter les opérations et optimiser les flux financiers entre les différentes entités du groupe, avec en particulier, la création d'une entité opérationnelle en Belgique (LFG CARBON TRADING Sprl), dédiée à la commercialisation des crédits carbone produits par nos projets CDM.

- Evolution de la structure financière au cours de la période

Au cours de la période de référence, une augmentation de capital a été réalisée par la société, dont le capital social est passé de 96 323 euros à 144 485 euros à l'occasion de l'augmentation de capital souscrite en juillet 2009. Les capitaux propres de la société sont passés à cette occasion de 13,4M€ à 15M€. Au 31 décembre 2009, notre capital social s'élevait à 144 484,50 euros divisé en 2 889 690 actions de 0,05 euros.

- Evènements survenus depuis le 31 Décembre 2009 et perspectives d'avenir

Malgré un contexte économique toujours incertain, les perspectives d'avenir de la société restent favorables, compte tenu de sa position de leader mondial de sa spécialité et de ses avantages compétitifs forts sur ses marchés cibles.

L'année 2009 s'est terminée sur l'échec, fortement médiatisé, de la Conférence de Copenhague. Avec un peu de recul, les conséquences de cet échec pour l'activité de Bionersis peuvent s'analyser comme suit :

- Cet échec avait été anticipé par les marchés, donc l'impact réel sur l'économie du Crédit-carbone a été faible (prix du CER pratiquement stable)
- L'effet ressenti a été toutefois fortement négatif du fait de la médiatisation importante de l'événement, et redonné vigueur aux critiques des climato-sceptiques,

- Cette combinaison d'un impact réel faible mais d'une forte résonance médiatique de l'échec, a créé une grande confusion sur la légitimité du dispositif des crédits-carbone et sa pérennité.
- Concrètement, pour les acteurs du secteur, l'échec de Copenhague a eu pour principale conséquence que les bailleurs de fonds classiques restent très frileux.

Concernant la dépendance de la société vis à vis des contraintes d'enregistrement CDM et vérification de ses projets biogaz, l'année 2009 a confirmé la poursuite et l'aggravation des tendances annoncées depuis 2008 :

- Complexité administrative et allongement des délais du processus UNFCCC
- Non respect des engagements des DOE (sociétés certificatrices accréditées par l'UNFCCC) sur les délais d'audits.

Ces tendances vont probablement se confirmer en 2010, avec les conséquences suivantes :

- Pour les nouveaux entrants, les procédures CDM deviennent un facteur de risque majeur (non enregistrement des projets, délais) et donc une barrière à l'entrée très significative.
- Pour Bionersis, spécialiste mondial de la méthodologie Biogaz de décharge, le risque porte principalement sur l'allongement des délais d'enregistrement et de vérification. Nous estimons que le délai entre le début des décaissements sur un projet et la réception des premiers revenus (« time to cash ») est de l'ordre de 24 mois.

Compte tenu de ses avantages compétitifs spécifiques, notamment ses sources de financement pérennes dans le cadre de ses partenariats industriels avec E.On et EDF, et sa parfaite maîtrise du processus d'enregistrement et de vérification de projets CDM biogaz, Bionersis va poursuivre sa stratégie de développement, pour conforter sa place de leader mondial de sa spécialité, acquise en 2009. A cette fin, la société a renforcé ses fonds propres en mars 2010, conjointement à sa cotation sur NYSE Alternext, par une augmentation de capital de 2,9M€ souscrite principalement par des nouveaux entrants institutionnels.

Nous avons procédé le 17 février 2010 à l'imputation d'une partie de nos primes d'émission sur les reports déficitaires et décidé une augmentation de capital par élévation de la valeur nominale de l'action Bionersis de 0,05 euros à 3,47 euros.

Nous avons procédé en mars 2010 à une augmentation de capital de 1 173 675,45 euros par émission de 338 235 actions nouvelles émises au prix de 8.50 euros soit une souscription globale de 2 874 997,50 euros qui a été intégralement versée.

Notre capital social s'élève donc à ce jour à 11 200 899,75 euros divisé en 3 227 925 actions de 3,47 euros de valeur nominale chacune.

Activité en matière de recherche et de développement.

Des dépenses avaient été engagées au cours de l'exercice précédent concernant principalement les frais d'études et de recherches liés aux différents sites-pilotes de recherche appliquée, dans les domaines de l'optimisation de la génération et de la valorisation des biogaz. L'exercice 2009 a été consacré à l'exploitation de ces résultats et aucune dépense nouvelle n'a été constatée.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations.

Vous trouverez dans l'annexe à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle. Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

Filiale Sociedad para el desarrollo limpio en America Latina « SODELIAL »

Cette société espagnole détient le capital social de toutes les entités latino-américaines du groupe. Elle est chargée de consolider les besoins de financement des filiales latino-américaines, de structurer les financements nécessaires aux projets développés en Amérique Latine, et de consolider les flux de trésorerie entre l'Europe et l'Amérique Latine.

Au cours de l'exercice 2009, SODELIAL a repris l'ensemble des projets biogaz d'Amérique Latine, conformément au rôle de holding de contrôle et de financement décrit ci-dessus. Les filiales suivantes sont détenues par SODELIAL au 31 décembre 2009 :

- Bionersis Chile SA
- Biogases del Sur SA
- Bionersis Colombia SA ESP
- Bionersis Dominicana SA
- Bionersis do Brasil SA
- Sistemas de Biogases Bionersis Bolivia S.A.
- Bionersis Peru SAC
- LA Global Carbon Trading Company Ltd
- Bionersis Argentina

Les titres des sociétés Bionersis Chile SA et Biogases Del Sur ainsi que les créances rattachées à ces participations ont été cédés au cours de l'exercice 2009, par Bionersis à sa filiale Filiale Sociedad para el Desarrollo Limpio en America Latina « SODELIAL » :

Biogases del Sur SA pour 60 400 € correspondant aux sommes investies à l'origine dans le capital de la filiale et 454 934 € au titre des cessions de créances rattachées.

Bionersis Chile SA pour 8 078 € correspondant aux sommes investies à l'origine dans le capital de la filiale. Pour 2 987 200 €, au titre des cessions de créances rattachées.

Filiale Société d'exploitation du Biogaz de Mayotte « SEBIOM »

Filiale dormante dont les montants d'investissements sont totalement provisionnés à fin 2009.

Filiale Bionersis Thailand

Cette filiale de droit thaïlandais est destinée à favoriser la négociation, la structuration et la réalisation de projets biogaz en Thaïlande. Cette filiale est l'attributaire d'un premier contrat d'exploitation de biogaz sur une grande décharge proche de Bangkok. La construction de cette unité biogaz de grande capacité a démarré en juillet 2009, et s'est achevée en Avril 2010.

Filiale Bionersis Malaysia

Cette filiale Malaisienne est destinée à favoriser la négociation, la structuration et la réalisation de projets biogaz en Malaisie. En 2009, son activité opérationnelle significative s'est concentrée sur la prospection commerciale de plusieurs projets biogaz, dont un important appel d'offres à Penang, dans un contexte très concurrentiel.

Filiale GF global Carbon Trading Company

Cette filiale chypriote est destinée à réaliser des opérations de trading de CER pour le compte des sociétés du groupe. En 2009, elle n'a pas eu d'activité opérationnelle significative.

LFG Carbon Trading Sprl

Cette filiale, société de droit belge est dédiée à la commercialisation des crédits carbone produits par nos projets CDM., elle a été constituée en septembre 2009 et n'a pas connu d'activité au cours de l'année 2009. Cette société détient 100% des titres de la société ABLY CARBON, société de droit français.

Synthèse financière sur les filiales et participations

Vous trouverez dans notre annexe aux comptes de l'exercice 2009 le détail des informations relatives aux filiales et participations de Bionersis donc voici un rappel :

Au 31 décembre 2009, les immobilisations financières comprennent les titres de participations pour 291 805 € et les créances rattachées à des participations pour 18 559 147 €

Filiales et participations de Bionersis SA

Société	PAYS	Date de	Quote-part du capital détenue en %	Montant du capital detenu en €	Montant des capitaux propres autres que le capital en € (a)	Résultat 31 12 2009 En €	Notes
		Clôture Statutaire					
Sebiom SAS	Mayotte (FR)	30/09/2009	100	37 000	- 297 287	-53 245	(1) (2) (4)
Sodelial SA	Espagne	31/12/2009	99.83	60 400	- 1 340 334	-1 354 737	(1) (5)
Bionersis Thailand Ltd	Thaïlande	31/12/2009	99.98	164 775	- 97 532	-161 181	(1)
Bionersis Malaysia	Malaisie	31/12/2009	100	828	-	-157 074	(1) (6)
Bionersis Peru SAC	Pérou	31/12/2009	1	253	- 276 108	-171 134	(1)
GF Global Carbon Trading Company Ltd	Chypre	31/12/2009	100	10 000	-	-6 340	(1)
LFG Carbon Trading SPRL	Belgique	31/12/2009	100	18 549	-		(1) (2) (3) (5)(7)

Notes

(a) avant prise en compte du résultat au 31 12 2009

(1) comptes annuels non audités

(2) non disponible à la date de l'arrêté.

(3) la société a été créée en sept 2009. Les résultats au 31 12 2009 sont non significatifs

(4) la société n'a pas d'activité, les charges de la période sont des charges d'intérêts facturés par Bionersis SA pour 15 K€(qui font l'objet d'une provision pour dépréciation de la créance client rattachée dans les comptes de la SA)

(5) voir liste détaillée de ses filiales (pages suivantes)

(6) exercice de août 2008 à décembre 2009.

(7) non significatifs

Montant des créances rattachées par filiale :

Société	PAYS	Date de	Montant des créances rattachées en € valeur brute	Montant des créances rattachées en € valeur nette	Notes
		Clôture Statutaire			
Sebiom SAS	Mayotte (FR)	30/09/2009	330 735		
Sodelial SA	Espagne	31/12/2009	15 799 823	15 799 823	
Bionersis Thailand ltd	Thaïlande	31/12/2009	2 475 505	2 475 505	
Bionersis Malaysia	Malaisie	31/12/2009	250 027	250 027	
Bionersis Peru SAC	Pérou	31/12/2009	-	-	
GF Global Carbon Trading Company Ltd	Chypre	31/12/2009	16 301	16 301	
LFG Carbon Trading SPRL	Belgique	31/12/2009	17 490	17 490	
TOTAL			18 889 881	18 559 146	

Filiales et participations de SODELIAL SA

Le poste Filiales et participations représente un montant de 1 079 641 €

Société	Pays	Date de	Quote-part du capital détenue en %	Montant du capital détenu en €	Montant des capitaux propres autres que le capital en €(a)	Résultat 31 12 2009 En €	Notes
		Clôture Statutaire					
Bionersis Chile SA	Chili	31/12/2009	99	8 078	- 1 035 713	- 780 554	(1)
Biogases del Sur SA	Espagne	31/12/2009	60	60 000	- 83 449	- 212 842	(1)
Bionersis Colombia SA ESP	Colombie	31/12/2009	99.98	624 347		142 653	(1)
Bionersis Dominicana SA	Rép Dominicaine	31/12/2009	99.4	2 049		- 50 564	(1) (2) (3)
Sistemas de Biogases Bionersis Bolivia S.A.	Bolivie	31/12/2009	99.8	10 468	- 1 991	- 15 518	(1)
Bionersis Peru SAC	Pérou	31/12/2009	99	331 044	- 276 108	- 171 134	(1)
LA Global Carbon Trading Company Ltd	Chypre	31/12/2009	100	10 000	-	- 20 173	(1)
Bionersis Argentina	Argentina	31/12/2009	100	33 655	-	- 337 335	(1)
TOTAL				1 079 641			

Notes

- (1) comptes annuels en cours d'audit
(2) non disponible à la date de l'arrêté.
(3) non significatifs
(4) résultat estimé sur les documents

Les titres de la société Bionersis Argentina SA sont toujours portés par un actionnaire tiers en l'attente d'un agrément des autorités locales. Cet agrément est intervenu en 2010 avec un effet rétroactif, cette société est en conséquence rattachée en tant que filiale de la Sodelial SA dès la clôture au 31 12 2009.

Les titres de la société Bionersis Do Brasil SA sont toujours portés par un actionnaire tiers en l'attente d'un agrément des autorités locales. Ils ne sont donc pas comptabilisés en titres de participation dans la société SODELIAL.

Le poste créances rattachées représente un montant net de 5 959 690 €

Société	PAYS	Date de	Montant des créances rattachées en € valeur brute	Montant des créances rattachées en € valeur nette	Notes
		Clôture Statutaire			
Bionersis Chile SA	Chili	30/09/2009	3 674 692	3 674 692	
Biogases del Sur SA	Espagne	31/12/2009	566 865	566 865	
Bionersis Colombia SA ESP	Colombie	31/12/2009	283 690	283 690	
Bionersis Dominicana SA	Rép Dominicaine	31/12/2009	250000	250 000	
Sistemas de Biogases Bionersis Bolivia S.A.	Pérou	31/12/2009	8 314	8 314	
Bionersis Peru SAC	Bolivie	31/12/2009	731 304	217 304	
LA Global Carbon Trading Company Ltd	Chypre	31/12/2009	102 148	102 148	
Bionersis Argentina	Argentine	31/12/2009	856 677	856 677	
TOTAL			6 473 690	5 959 690	

Filiales et participations de LFG Carbon Trading SPRL

Société	Pays	Date de	Quote-part du capital détenue en %	Résultat au 31 12 2009 En €	Notes
		Clôture			
Abyl Carbon SAS	France	31/12/2009	100	55 623 €	(1)

Notes

(1) comptes annuels en cours d'audit

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 221 655 euros contre 926 490 euros pour l'exercice précédent

Le total des produits d'exploitation s'élève à 1 863 614 euros contre 926 530 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 101%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 398 930 euros contre 1 379 026 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1.4 % correspondant à l'évolution des activités de la société.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 12 781 euros contre 11 635 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 9.8 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 787 707 euros contre 763 566 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 3 %, en ligne avec la stabilité des effectifs de la société.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 311 251 euros contre 306 293 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 1.6 %,
L'effectif salarié moyen s'élève à 8 contre 9 pour l'exercice précédent.
Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 20 655 euros contre 17 955 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15 %.
Le montant des dotations aux provisions s'élève à 15 178 euros contre 165 898 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de - 91 %.
Le montant des autres charges s'élève à 0 euros contre 2 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 546 502 euros contre 2 644 375 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,7 % reflétant la maîtrise des coûts sur l'exercice.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -682 887 euros contre -1 717 845 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 60 %.
Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 738 984 euros (875 355 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 56 096 euros contre -842 490 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 106,7 %.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 51 euros contre - 40 031 euros pour l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les sociétés nul,

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2009 se solde par un bénéfice de 56 147,23 euros contre une perte de - 882 521 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 106,3 %.

Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 56 147,23 euros. Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante:

- A concurrence de 2 808 euros à la réserve légale.
- Le solde, soit 53 339,23 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élèverait ainsi à 53 339,23 euros. Nous vous rappelons en effet que ce compte a été ramené à 0 par suite de la décision d'affectation audit compte de la somme de 2 954 625 euros lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 février 2009.

Cette affectation diffère (au niveau de la dotation à la réserve légale) de la proposition formulée dans les projets de résolution du fait de l'actualisation du compte « report à nouveau » à la suite de l'assemblée du 17 février 2010. Un amendement sera proposé en séance à cette fin.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 15 007 663 euros (valeur bilan au 31/12/2009) nous vous rappelons toutefois qu'une augmentation de capital a été définitivement réalisée le 23 mars 2010 ainsi qu'exposé au titre des événements survenus depuis la clôture de l'exercice 2009 mentionnés ci-dessus.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons de ce que la société Bionersis n'a constaté au 31 décembre 2009 aucune dépense ou charge visées à l'article 39-4 dudit code.

Tableau des résultats.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des exercices clos depuis sa constitution.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux :

Mandataires	Sociétés	Mandats
Frédéric PASTRE	BIONERSIS SEBIOM SAS Sociedad Para El Desarrollo Limpio En America Latina SA GF GLOBAL CARBON TRADING COMPANY Ltd LA GLOBAL CARBON TRADING COMPANY Ltd	Président Directeur Général Président Administrateur Président Président
Jacques COLLIN	BIONERSIS Ambre Gestion Allure Investissements Perférencement.com Immobilière Les Fontaines	Administrateur Gérant Gérant Membre du conseil de gérance Gérant
Galileo Partners Représentée par Fr. DULIEGE	BIONERSIS ALYOTECH BIZANGA MEILLEUR MOBILE RADIO SYSTEMES INGENIERIE SARENZA TALEND VERTEC VIRTUOZ	Administrateur Membre du Conseil de Surveillance Administrateur Administrateur Administrateur Membre du Conseil de Surveillance Censeur Administrateur Administrateur Administrateur
Galileo Partners Représentée par J. FLICHY	LE GUIDE.COM RUE DU COMMERCE ESTEREL TECHNOLOGIES DESKOM BI-SAM	Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur Administrateur

François DULIEGE Représentant permanent de Galileo Partners	Galileo Partners DESKOM SA ABOUND LOGIC INC SCI Les Sables Rouis	Directeur Général Délégué & Administrateur Administrateur Administrateur Gérant
Pierre Daurès	BIONERSIS INTELLACT CLAN Public Affairs ESL Network Europe ESL&Network DTEK Holdings BV (NL)	Administrateur Gérant Président du CA Président du CA Membre du Conseil de Surveillance Membre du Conseil de Surveillance
Nicolas HEUZÉ	BIONERSIS LFG CARBON TRADING COMPANY Ltd BIOGAS DEL SUR ADELIE AVENIR	Directeur Général Délégué Co-Gérant Administrateur Gérant

Départ d'un administrateur et Directeur Général – Bertrand Courcelle
Nomination d'un administrateur – M. Jacques COLLIN

Le conseil d'administration a pris acte le 25 février 2009 de la démission de Monsieur Bertrand COURCELLE de ses mandats d'Administrateur et Directeur Général Délégué signifiée à la société le 31 janvier 2009.

Monsieur Jacques COLLIN qui exerçait les fonctions de Censeur auprès du Conseil, a été nommé le 25 février 2009 en qualité d'Administrateur pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Bertrand COURCELLE

Cette cooptation a été ratifiée lors de l'assemblée générale du 13 mai 2009.

Nomination d'un Directeur Général Délégué

Monsieur Nicolas HEUZÉ, Directeur des opérations groupe, a été nommé Directeur Général Délégué de BIONERSIS par le conseil d'administration en date du 2 avril 2009

Nomination de commissaires aux comptes

Nous proposons à l'assemblée de procéder à la désignation de co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

Cette décision permettra de renforcer les procédures de contrôle de la société, les commissaires aux comptes titulaire et suppléant pressentis ont d'ores et déjà fait connaître leur acceptation des mandats susceptibles de leur être confiés.

Les nominations proposées sont, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire :

- La société DELOITTE & Associés, 185 avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly sur Seine

En cas qualité de co-commissaire aux comptes suppléant :

- La société BEAS, 8 Villa Houssay – 92524 Neuilly sur Seine.

Les mandats prendront fin avec l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

Mise en Place d'un plan de rachat d'actions en 2008

Nous vous rappelons que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 Juin 2008 a voté la mise en place d'un plan de rachat d'action conformément aux dispositions de l'article L. 225-208 du code de commerce. Cette autorisation expirera à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice devant se clore le 31 décembre 2009.

Le Conseil d'administration a décidé en date du 26 février 2010, d'utiliser cette autorisation pour procéder à l'acquisition de 8000 titres de la société. Une assemblée générale extraordinaire sera appelée à délibérer sur leur attribution gratuite à des salariés de la société.

Délégations données au Conseil d'administration

Nous rappelons les délégations existantes confiées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration :

- Assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2009

Délégation de compétence portant sur une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital pour un montant total de 100 000 euros, avec suppression du DPS, le prix d'émission devant être déterminé dans une fourchette de 100% à 300% de la moyenne pondérée des 20 dernières cotations précédant la fixation.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 13 novembre 2010.

Cette délégation est devenue caduque le 17 février 2010.

- Assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2009

Délégation de compétence portant sur une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital pour un montant total de 100 000 euros, sans suppression du DPS, le prix d'émission devant être déterminé dans une fourchette de 30% à 200% de la moyenne pondérée des 20 dernières cotations précédant la fixation.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 13 novembre 2010.

Cette délégation de compétence a été mise en œuvre par le Conseil en date du 18 juin 2009, à concurrence de 48 161,50 euros par émission de 963 230 actions nouvelles, l'augmentation de capital a été constatée le 256 juillet 2009.

Cette délégation est devenue caduque le 17 février 2010.

- Assemblée générale extraordinaire du 13 mai 2009

Délégation de compétence portant sur l'émission et l'attribution de 654 660 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE Vesting 1) donnant le droit de souscrire à une action.

Cette délégation de compétence a été mise en œuvre intégralement par le Conseil le 13 mai 2009, la totalité les 654 660 bons ayant été émise et attribuée.

- Assemblée générale extraordinaire du 17 février 2010

Délégation de compétence portant sur une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou bien de valeur mobilières donnant droit à l'attribution de titre de créances pour un montant total de 7 000 000 euros, sans suppression du DPS, le prix d'émission devant être déterminé dans les limites légales ou réglementaires en vigueur.

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 avril 2012.

- Assemblée générale extraordinaire du 17 février 2010

Délégation de compétence portant sur une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou bien de valeur mobilières donnant droit à l'attribution de titre de créances pour un montant total de 7 000 000 euros, avec suppression du DPS, le prix d'émission devant être au moins égal à 80% de la moyenne pondérée des 20 dernières cotations précédant la fixation.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 17 août 2011.

Cette délégation de compétence a été mise en œuvre par le Conseil en date du 8 mars 2010, à concurrence de 1 020 592,93 euros par émission de 294 119 actions nouvelles, l'augmentation de capital a été constatée le 23 mars 2010.

- Assemblée générale extraordinaire du 17 février 2010

Délégation de compétence portant sur une ou plusieurs augmentations de capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ou bien de valeur mobilières donnant droit à l'attribution de titre de créances pour un montant total de 7 000 000 euros, avec suppression du DPS au profit de certaines catégories de personnes physiques ou morales, le prix d'émission devant être au moins égal à 80% de la moyenne pondérée des 20 dernières cotations précédant la fixation.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 17 août 2011.

L'ensemble des délégations données le 17 février 2010 est plafonné à 14 000 000 euros.

- Assemblée générale extraordinaire du 17 février 2010

Délégation de compétence portant sur la possibilité d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentations de capital avec ou sans DPS, dans la limite de 15% de l'émission initiale.

Délégation d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 17 avril 2012.

Cette délégation de compétence a été mise en œuvre par le Conseil lors de l'augmentation de capital a été constatée le 23 mars 2010.

Nous vous rappelons enfin que l'assemblée générale extraordinaire du 17 février 2010 a autorisé le Conseil à opérer sur les actions de la société dans la limite de 10% du capital social dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Délégation d'une durée de 18 mois, soit jusqu'au 17 août 2011.

PARTICIPATION DES SALAIRES AU CAPITAL.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2009.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce s'élevait au 31 décembre 2009 à 0%.

Votre Conseil vous invite, après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à NEUILLY SUR SEINE
Le 23 mars 2010

Le Conseil d'Administration.